



Réorganisation du Cnap : les agents attendent toujours une vraie concertation !!!

Lors de la réunion d'information du 21 janvier dernier, à laquelle ont participé plus d'une trentaine d'agents de Cnap, et des réunions qui ont suivi, de forts sentiments de déception et de mécontentement ont été exprimés sur la manière dont la direction pilote le contenu des réunions bilatérales services/SG, « destinées à revenir sur les points bloquants du projet, expliquer la reprise de la concertation, recueillir les attentes ». Il en ressort que la direction méconnaît les responsabilités portées par les agents et le contenu des tâches liées à leur mission, ainsi que les liens fonctionnels existants entre services ; mésestime de l'expertise des agents et n'entend pas tenir compte de la surcharge de travail de certains services. Tout en laissant le plus souvent peu de temps aux agents pour s'exprimer et développer les points de divergences qui semblent déjà ne pouvoir trouver aucune issue. La direction s'appuyant toujours sur les études menées par le cabinet extérieur - dont les conclusions ont été largement contestées par les agents - pour légitimer un organigramme qu'elle considère comme « l'organigramme cible ». Par ailleurs, aucun compte-rendu transparent n'est réalisé et communiqué aux collègues concernés et aux représentants du personnel.

En outre, la nouvelle méthodologie de travail et le nouveau calendrier de la direction n'ont fait l'objet d'aucune réunion préalable avec vos représentants du personnel, alors que la direction s'y était engagée lors de la négociation du protocole de fin de grève. Les agents n'ont pas encore de visibilité sur celui des deux mois à venir ce qui va compromettre leur capacité à y assister au vu de leur charge de travail.

Un petit rappel s'impose :

Le constat était que la méthodologie précédente et l'organigramme qui en a découlé étaient très fortement contestés par les personnels. 60% des répondants à notre enquête sur la réorganisation s'étaient dit insatisfaits du projet d'organigramme retenu par la direction et plus de 76% d'entre eux s'étaient dit inquiets sur le devenir de leurs missions.

La forte mobilisation des personnels en novembre a abouti à un protocole de fin de grève actant, notamment, les engagements suivants de la direction : un « *desserrement du calendrier pour permettre de nouvelles concertations collectives au sein des pôles / services et entre pôles / services et des consultations individuelles* ».

La direction, qui avait comme objectif initial de faire approuver le futur organigramme au conseil d'administration de mars, a acté, dans la chronologie du projet communiquée, un passage au CA de juin.

D'ici là, le temps est donc à la concertation et à la réflexion.

Lors des cycles de concertation qui se tiennent entre janvier et avril, la direction se doit d'entendre et de prendre en compte ce que les personnels expriment sur leurs missions et les chaînes opératoires de l'établissement, les améliorations nécessaires à y apporter, afin d'aboutir à un organigramme véritablement fonctionnel.

Si ces réunions s'avèrent être des simulacres ayant pour seul objet de cocher la case « concertation » afin de légitimer sa proposition auprès de la tutelle et des membres du CA, la direction fait preuve de déloyauté à l'égard de ses personnels et mène l'établissement droit dans le mur.

Par conséquent, nous demandons que la DGCA soit présente au comité technique du 16 février sur le point d'étape de la réorganisation.

Paris, le 1^{er} février 2022